



**Conseil Municipal du jeudi 19 mars 2015
à 20 heures 30**

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 01 février au 09 mars 2015

FINANCES LOCALES

1. Débat d'Orientations Budgétaires

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE DES COMMUNES

2. Approbation de la constitution d'un groupement de commande avec la CCVI pour la mise en place d'un marché d'entretien de voirie

QUESTIONS DIVERSES